

Ofi Invest High Yield 2029 Afer

FRO01400NGV5

30/04/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Obligations haut rendement - général

Orientation de gestion

Le fonds vise, à compter du 5 février 2024 et jusqu'au 31 décembre 2029, une performance nette de frais liée aux taux de rendements actuels des obligations de maturité 2029, en investissant majoritairement dans des titres à caractère "High Yield" (spéculatifs). L'échéance moyenne du portefeuille sera comprise entre le 5 février 2024 et le 31 décembre 2029.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
05/02/2024

Date de lancement de la part
05/02/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Obligations et autres titres de créances internationaux

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIHGAF FP

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,72%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,72%

Indice de référence
-



▶ Actif net du fonds	600,45 M€				
▶ Actif net de la part	470,94 M€				
▶ Valeur liquidative	112,17 €				
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Fonds</th> <th>Indice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1,15%</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>	Fonds	Indice	1,15%	-
Fonds	Indice				
1,15%	-				



▶ Gérants	 
	Maud Bert Marc Blanc
	Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque ⁽³⁾	
-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------



▶ Durée de placement recommandée	31/12/2029
----------------------------------	------------



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8	
	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,16	6,12
▶ Couverture note ESG	96,43%	93,29%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management · 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux · France · Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 · www.ofi-invest-am.com · Société de gestion de portefeuille · S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros · RCS Nanterre 384 940 342 · APE 6630 Z · Agrément AMF n° GP 92012 · FR 51384940342 · CONTACT : Département commercial · 01 40 68 17 17 · service.client@ofi-invest.com

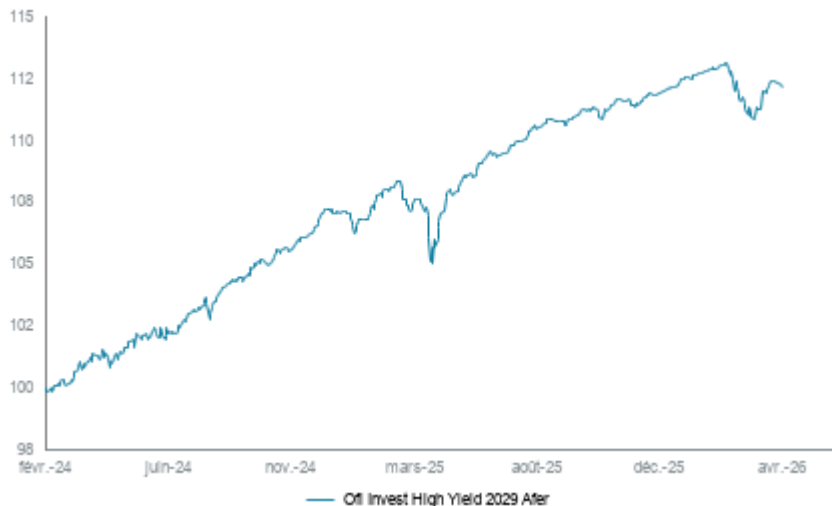
Ofi Invest High Yield 2029 Afer

FR001400NGV5

30/04/2026

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 05/02/2024)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	0,02	-	-
1 mois	1,15	-	-
3 mois	-0,49	-	-
6 mois	0,47	-	-
1 an	4,05	-	-
2 ans	10,65	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,70
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2024		0,12	1,25	0,00	0,67	0,13	1,32	0,78	0,68	0,46	0,86	0,64
2025	0,26	0,84	-1,08	0,63	1,15	0,41	1,00	0,16	0,40	0,40	0,08	0,38
2026	0,51	0,35	-1,97	1,15								

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	1,70	-	-2,05	-	-	-	-	-	1,18	-	-
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest High Yield 2029 Afer

FR001400NGV5

30/04/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle^{(4)*}

En %	Fonds
Consommation cyclique	26,3
Consommation Non cyclique	16,9
Autres financières	12,0
Communications	11,5
Biens d'équipement	7,8
Transport	7,0
Matériaux de base	6,9
Services aux collectivités	5,0
Autres industries	1,9
Technologie	1,7
Immobilier	1,5
Energie	1,1
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	0,5

► Répartition géographique

En %	Fonds
France	25,9
Etats-Unis	16,1
Allemagne	15,4
Italie	8,6
Royaume-Uni	7,3
Suède	6,0
Belgique	3,8
Luxembourg	2,9
Pays-Bas	2,8
Japon	2,6
Suisse	1,5
République Tchèque	1,3
Autres Pays	5,2
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	0,5

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	-
	A	0,1
	BBB	20,2
	BB	77,7
	B	2,0
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	-

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	111
Notation moyenne	BB+
Maturité moyenne	1,98
Spread moyen	150,82
Sensibilité crédit	2,26
Sensibilité taux	2,3
Rendement au pire (%)	4,32
Rendement à maturité (%)	4,49

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. *Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières.

Ofi Invest High Yield 2029 Afer

FR001400NGV5

30/04/2026



Structure du
portefeuille






▶ Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior preferred unsecured	74,2
Senior secured	24,3
Subordonnée T1	1,0
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	0,5

▶ Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	-
10-15 ans	-
7-10 ans	-
5-7 ans	-
3-5 ans	28,1
1-3 ans	37,0
-1 an	34,4
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	0,5


▶ Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %		Fonds
 LU	Alstria Sarl	1,7
 IT	Dovalue Spa	1,4
 JP	Nissan Motor Co Ltd	1,4
 FR	Forvia Se	1,3
 NL	Oi European Group Bv	1,3

▶ Répartition par type d'émetteur*

En %	Fonds
Corporate	87,5
Financial	12,0
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	0,5

▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		Fonds
 DE	Alstria Sarl 4.25 15/10/29 Autres financières	1,7
 IT	Dovalue Spa 7 28/02/30 Autres financières	1,4
 JP	Nissan Motor Co Ltd 5.25 17/07/29 Consommation cyclique	1,4
 FR	Forvia Se 5.125 15/06/29 Consommation cyclique	1,3
 US	Oi European Group Bv 5.25 01/06/29 Biens d'équipement	1,3

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

Ofi Invest High Yield 2029 Afer

FR001400NGV5

30/04/2026



► Commentaire de gestion

Le marché du haut rendement européen progresse de +1.92% en avril, soit sa meilleure performance mensuelle depuis décembre 2023. Surtout, le marché récupère une très grande partie de la baisse du mois de mars, et est déjà de retour en territoire positif depuis le début de l'année. Dans un contexte d'apaisement des tensions militaires en Iran, malgré la fermeture du détroit d'Hormuz, les spreads de crédit se sont resserrés de 65 pb sur le mois, pour revenir sous les 300 pb. Côté taux d'intérêt, malgré une forte volatilité liée notamment à l'évolution du prix de l'énergie, les taux finissent globalement stables sur le mois, avec un bund à 3.04% en fin de mois - soit toujours 40 pb au-dessus de son niveau de fin février. Les banques centrales européenne et américaine n'ont pas modifié leur politique monétaire lors des réunions de fin avril, mais les pressions inflationnistes liées au conflit pourraient mettre le statu quo sous pression lors des prochains meetings.

Les performances mensuelles par rating soulignent l'environnement « risk-on », où la recherche de rendement prédomine : les B (+2.3%) et les CCC (+3.7%) surperforment ainsi nettement les BB (+1.6%). On notera également la sous-performance des hybrides sur le mois (+1.5%), pénalisés par des taux d'intérêt toujours élevés, un différentiel de prime de crédit sur certains émetteurs jugé faiblement attractif par rapport aux obligations seniors et une abondance de primaire sur la classe d'actifs. Côté émetteurs, le chimiste Ineos Styrolution réalise la plus forte surperformance du mois (sa souche 2030 progresse de +19%) dans un contexte d'amélioration des marges et de hausse des taux d'utilisation, et malgré une structure de capital toujours agressive. Du côté des plus fortes baisses du mois, on notera la chute des obligations de la compagnie aérienne Air Baltic, proche d'une crise de liquidité, alors que la hausse actuelle des prix du kérosène s'ajoute aux difficultés persistantes.

Au cours du mois, le fonds a notamment bénéficié de son exposition à Organon, qui est la cible d'une opération de rachat de la part de Sun Pharma, à Synthos et à ZF.

Le marché primaire a été extrêmement actif en avril avec plus de 17 Mds€ émis, soit le 5e plus haut total mensuel dans l'histoire du marché HY européen. Bien loin des faibles niveaux d'émission rencontrés en février et mars, le marché primaire a bénéficié à la fois du resserrement des spreads de crédit, du retour des investisseurs sur la classe d'actifs et du besoin de refinancement de nombreux émetteurs. Parmi les principales opérations, on notera le refinancement de noms solidement ancrés en catégorie BB : Fibercop (1.5 Md€), Lottomatica (765 M€), IHO (600 M€), Mundys (500 M€), New Immo (500 M€) ou Webuild (400 M€), ainsi que de nombreux B : Kiloutou (800 M€), Clariane (730 M€), ou United (630 M€). Mais on notera surtout l'apparition de nombreux nouveaux émetteurs : TDC Brands (550 M€), Egis (450 M€), Fertiberia (300 M€) ou encore le retour de Golden Goose (700 M€). A noter enfin que l'ensemble des opérations a été bien absorbé par le marché.

Côté flux, les très fortes sorties liées au conflit en Iran (-16 Mds\$ entre fin février et mi-avril sur le high yield européen) se sont tariées au cours du mois avec un premier retour des investisseurs au cours du mois, et le marché finit avec une décollecte de -3.1 Mds\$ en avril. Depuis le début de l'année, le marché est toujours en décollecte de -8.4 Mds\$. Le retour des investisseurs a été plus marqué sur le high yield US, qui termine le mois d'avril en collecte nette de +5 Mds\$, et est désormais stable depuis le début de l'année.

Ofi Invest High Yield 2029 Afer

FR001400NGV5

30/04/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	05/02/2024
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Ofi Invest High Yield 2029 Afer

FR001400NGV5

30/04/2026

Glossaire

ALPHA	<p>L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.</p>	BETA	<p>Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.</p>
SPREAD MOYEN	<p>Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.</p>	SRI	<p>Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.</p>
SENSIBILITÉ CRÉDIT	<p>La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.</p>	SENSIBILITÉ TAUX	<p>La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.</p>
RATING MOYEN	<p>Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds: plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.</p>	RATIO D'INFORMATION	<p>Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.</p>
DURATION	<p>La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.</p>	ÉTOILES SIX FINANCIAL	<p>La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.</p>
TRACKING ERROR	<p>L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.</p>	VOLATILITE	<p>La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.</p>

DÉLAI DE RECOURVEMENT

SRRI

SFDR

RATIO DE SHARPE

PERTE MAXIMALE

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Ofi Invest High Yield 2029 Afer

FR001400NGV5

30/04/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.